



BRR/037

Dakar, le 15 février 2006

Monsieur le Secrétaire Général,

**Proposition Lettre Pays (Rapport CR 2005)**

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom de l'équipe-pays des Nations Unies au Sénégal le rapport relatif à la Coordination des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en République du Sénégal au titre de l'année 2005. Permettez-moi de porter à votre connaissance succinctement quelques faits saillants qui ont caractérisé le **contexte national** au cours de l'année 2005.

Sur le **plan politique** la formation en juillet 2005 du septième Gouvernement depuis l'avènement de l'alternance en 2000 a été l'occasion pour le Chef de l'Etat d'élargir les bases politiques du pouvoir avec la nomination de Ministres issus de l'opposition donnant ainsi corps à son idée de promouvoir le « dialogue politique national pour une majorité d'idées ». Tout en restant un pays politiquement et socialement stable, différents événements ont contribué à créer une certaine tension entre le parti au pouvoir, l'opposition et une partie de la société civile : la décision de la justice sénégalaise de faire arrêter l'ancien Premier Ministre et le Ministre de l'Habitat dans le cadre d'une enquête d'atteinte à la sûreté de l'état, l'enquête sur de potentielle utilisation frauduleuse de fonds publics dans la ville de Thiès et le changement du calendrier électoral.

Le Sénégal a subi au courant de l'hivernage 2005 une pluviométrie excessive et plusieurs régions et villes du pays dont notamment Dakar, ont connues une **série d'inondations** ayant causé de nombreux dégâts matériels et occasionnant le départ de leurs domiciles de plusieurs dizaines de milliers de personnes relogées par l'Etat dans des abris provisoires. En réponse à cette **crise naturelle**, le Chef de l'Etat a annoncé, au cours d'un discours à la Nation le lancement du plan JAXAAY qui, en visant à mobiliser près de 52 milliards de francs CFA, devrait permettre la construction de plus de quatre mille nouveaux logements. En vue du financement sur ressources internes de ce plan humanitaire, le Chef de l'Etat a décidé de solliciter le Parlement pour le vote d'une loi devant prolonger le mandat des Députés et par conséquent coupler les élections législatives prévues en 2006 avec les présidentielles de 2007.

.../...

Monsieur Kofi Annan  
Secrétaire Général  
Organisation des Nations Unies  
NEW YORK



---

Concernant la **Casamance**, l'espoir de retrouver une paix durable a été conforté par les pourparlers et les efforts conjoints du Gouvernement et du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) et ceci suite à la signature des accords de paix entre l'Etat et le MFDC le 30 décembre 2004 en présence du Chef de l'Etat. Depuis lors, les partenaires au développement s'efforcent d'adapter leurs interventions au Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (PRAESC), malgré des difficultés des différentes fractions du MFDC à se rassembler et la poursuite de certaines activités à caractère criminels et violents.

### **Evolution économique**

Au niveau économique les objectifs du cadrage macroéconomique en 2005 ont globalement visé la consolidation des acquis de 2004 et l'élimination des contraintes à une croissance forte et accélérée. L'économie sénégalaise a ainsi enregistré des performances relativement satisfaisantes dans la plupart de ses secteurs d'activités et ce, dans un contexte marqué par une pluviométrie excessive mais aussi par des difficultés majeures, suite à l'invasion des criquets pèlerins en 2004. Le taux de croissance du PIB en 2005 était de 5,3 %, sensiblement inférieur aux prévisions initiales du cadrage macroéconomique.

Par ailleurs l'année 2005 a été marquée par une bonne évolution des recettes et la poursuite de la gestion prudente des dépenses budgétaires. Toutefois, une prudence et une meilleure allocation des ressources publiques seraient, selon le FMI, nécessaires à la bonne tenue des équilibres financiers. La politique d'assainissement des finances publiques a permis un solde budgétaire de base de 0,1% du PIB et un déficit global sur la base des ordonnancements (hors dons) de 2,7% du PIB en 2005. Les créanciers du Sénégal ont annulé en décembre 2005 la quasi-totalité de la dette du Sénégal, dans le cadre d'un allègement général pour 16 pays, suite aux décisions prises lors du G8 de Gleneagle.

### **Initiatives en matière de lutte contre la pauvreté**

La prévalence de la pauvreté reste élevée au Sénégal et se localise pour une large part dans les zones rurales. Les inégalités demeurent élevées et se sont même légèrement creusées selon le dernier diagnostic de la pauvreté établi à l'occasion de la préparation du nouveau DSRP: 48,2% des revenus sont détenus par 20% des Sénégalais les plus riches. Les 20% les plus pauvres disposeraient de 6,4% des revenus.

Sur la période 2003-2005, le DSRP avait prévu un plan d'actions prioritaires dont le financement total se montait à quelques 610 milliards de FCFA avec un « gap » de l'ordre de 300 milliards de FCFA sur la période mentionnée. Notons que ce gap a fait l'objet d'une mobilisation de ressources extérieures à hauteur de 840 milliards en termes d'engagements financiers suite à la tenue de la réunion du Groupe Consultatif des partenaires au développement du Sénégal en juin 2003 à Paris.



---

En juin 2005, le Gouvernement a préparé et présenté un rapport d'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre pour l'année 2004 du DSRP, qui a été favorablement accueilli par la communauté des partenaires au développement du Sénégal même si une attention toute particulière a été exprimée par rapport aux défis de la mise en œuvre des réformes et au niveau du décaissement et de l'exécution des programmes et projets.

Dans cette dynamique le Gouvernement a mis en place en Septembre 2005 un comité national chargé de l'élaboration du prochain DSRP qui sera axé sur les OMD. Ce comité s'appuie sur les travaux initiés par le Ministère du Plan et du Développement Durable, avec l'appui des agences du système des Nations Unies et des autres partenaires au développement, pour valoriser une vision à long terme de développement et des analyses des études diagnostiques sectorielles réalisées pour l'atteinte des OMD.

Le nouveau DSRP devrait constituer un cadre propice pour la convergence des initiatives de développement, l'accélération de la mise en œuvre des stratégies sectorielles, la mobilisation et l'utilisation efficiente des ressources internes et externes et la promotion des partenariats. L'ensemble de ces travaux et les mécanismes de suivi-évaluation qui ont été définis avec le Gouvernement, sont pris en compte dans l'élaboration du Plan cadre d'aide au développement des agences du système des Nations Unies au Sénégal (CCA-UNDAF, 2007-2011) et la convergence des initiatives.

#### **Aide publique au développement et priorités en matière de coordination**

L'aide publique au développement (APD) constitue un apport important à la réalisation des objectifs de développement du Sénégal (8,9% du PIB et 24,5 % des recettes d'exportations de biens et services en 2003-2004). En 2005, l'APD s'est légèrement accrue et elle a enregistré une amélioration du niveau moyen des décaissements effectifs des principaux partenaires au développement en raison d'une meilleure absorption des ressources dans les secteurs ayant un impact direct sur les populations (santé, éducation, secteur rural et développement régional). Cependant, cette situation interpelle à la fois le Gouvernement et les bailleurs de fonds (une soixantaine) car si la tendance actuelle se poursuivait, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), pourrait être obérée, à l'horizon 2015, malgré le fait que le Sénégal a été l'un des 16 pays éligibles au titre du Millenium Challenge Account (MCA) et a bénéficié d'un accord de subvention de 3,3 milliards de FCFA à la mi-2005.

Dans le cadre de la mise en place du **Programme National de Bonne Gouvernance** (PNBG), le Chef de l'Etat a invité les partenaires au développement à se concerter en vue de mieux articuler et consolider leurs interventions et leurs appuis. Le Gouvernement, avec l'appui notamment de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la Coopération française et du PNUD, s'est engagé dans un processus de renforcement du système de gestion des finances publiques et de passation des marchés publics à travers l'initiative CFAA-CPAR (Country Financial Accountability – Assessment - Country Procurement Assessment Report) dont la mise en œuvre du plan d'action s'est intensifiée au cours du premier semestre en 2005.



---

Dans cette logique le PNUD assure la gestion d'un fonds fiduciaire et participe au comité de pilotage de l'**initiative du Cadre Intégré**, présidé par le Ministère du Commerce. L'Union Européenne est l'institution facilitatrice de cette initiative qui comptabilise à son actif d'importantes réalisations. Pour 2005, quatre projets dans les domaines (i) de l'assistance technique au commerce, (ii) de l'amélioration des infrastructures d'appui pour le développement des productions de l'artisanat, (iii) de la mise en place de la commission de restructuration du secteur de la pêche et (iv) du développement du tourisme communautaire ont été élus au Guichet II de cette initiative sont mis en œuvre pour un financement de US\$ 1million.

Monsieur le Secrétaire Général, j'aimerais à ce stade vous présenter les **activités du Système des Nations Unies** entamées en 2005 pour accompagner le Gouvernement du Sénégal dans ses efforts dans le cadre de l'atteinte des OMD et dont la contribution (BM et FMI inclus) représente au Sénégal près d'un tiers de l'assistance extérieure globale (105 millions US\$ en 2005). Cet appui aux autorités nationales, sous la forme d'une aide programme coordonnée et conjointe, est alloué aux secteurs prioritaires du DSRP et des OMD, dans le cadre d'un cycle harmonisé de programmation de l'action des Nations Unies. Cette aide non liée est consacrée à plus de 75 % aux secteurs sociaux essentiels.

L'équipe-pays s'est engagée très activement à la promotion et à la sensibilisation autour de la **Réforme des Nations Unies** auprès de nos partenaires nationaux (Gouvernement, société civile, journalistes, milieu académique). Notre intention est d'approfondir la réflexion autour de la réforme, en vue de pouvoir prendre une position proactive et de mener un plaidoyer auprès de nos partenaires pour éviter que le débat public se limite à la seule question du Conseil de Sécurité. Ceci a notamment été mis en pratique durant la semaine des Nations Unies du 17 au 24 octobre 2005.

Dans le cadre du **suivi des Objectifs du Millénaire** le Gouvernement du Sénégal, en étroite collaboration avec l'équipe-pays des Nations Unies, (sous la coordination du PNUD) a organisé un **Forum National** du Millénaire en février 2005. L'atelier, sous la Présidence effective du Premier Ministre, Monsieur Macky Sall, a vu la participation des membres du Gouvernement, des partenaires au développement, de la société civile, du secteur privé et de l'équipe-pays du système des Nations Unies et a permis la consolidation du plaidoyer autour des OMD et la présentation des rapports du Millenium Project et du deuxième rapport national sur le suivi des OMD.

L'équipe-pays a collaboré étroitement avec les autorités dans la phase de préparation du Sénégal au Sommet du Millénaire+5, à l'occasion duquel vous avez eu l'honneur d'avoir un échange avec le Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye Wade.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet du Millénaire**, dont le Sénégal est l'un des 8 pays pilotes et le seul pays francophone, votre conseiller spécial, le Professeur Jeffrey Sachs a effectué une mission au Sénégal (11-14.03) dans le cadre de la campagne « Roll Back Malaria » et a



---

pu rencontrer le comité national de pilotage du Millenium Project, l'équipe-pays des Nations Unies et la communauté des partenaires au développement.

L'équipe-pays du Sénégal se trouve actuellement dans la phase d'élaboration de son nouveau CCA/UNDAF pour la période 2007-2011. L'exercice CCA-UNDAF au Sénégal se fait en parallèle avec les grandes initiatives en cours au Sénégal (révision du DSRP et Millenium Project). Les agences onusiennes apportent leur assistance afin que le DSRP soit préparé dans une optique de long terme (2006-2015), ce qui semble être la vision partagée des acteurs nationaux et des principaux partenaires au développement. L'équipe-pays s'est impliquée dans les cinq groupes de consultation mis en place pour la **revue du DSRP** (Etat, secteur privé, société civile, collectivités locales et partenaires au développement) et dans les huit groupes de travail sectoriels appelés à couvrir l'ensemble des OMD qui constituent le cadre à long terme de développement au Sénégal.

L'appui des agences du Système à l'échelle nationale est concentré dans le **renforcement de synergies** entre différents acteurs pour accompagner le travail de reformulation du DSRP et le suivi des OMD de même que la **convergence** entre **OMD – DSRP – SCA – NEPAD- CCA-UNDAF** et le suivi du partenariat mondial.

Au niveau régional et local, l'équipe-pays a continué en 2005 la mise en œuvre de son initiative conjointe dans la région de Tambacounda. Les six matrices de résultats, élaborées par les différents groupes de travail (Création de Richesses, Sécurité alimentaire et développement durable, Education/Formation, Santé, VIH/SIDA, Gouvernance locale) ont été fusionnées et synthétisées. Un Programme d'Action Concerté « **PAC-UNDAF-Tamba** » pour le développement de la Région de Tambacounda a été élaboré autour des trois axes (Création de richesse et sécurité alimentaire, Services sociaux de base et Gouvernance locale) en collaboration avec les autorités de la Région et des Ministères techniques concernés. Une rencontre avec les partenaires et un atelier de concertation élargie de l'UNDAF-Tamba qui boucle la phase de programmation et marque le début de la mise en œuvre est programmée pour le premier trimestre 2006.

Les différentes entités onusiennes, basées au Sénégal participent activement dans les différentes **modalités de coordinations** nationales en vigueur au Sénégal (groupes thématiques, groupes de suivi des OMD,...). La BM et le PNUD co-président les réunions des partenaires au développement, tandis que l'OMS préside le groupe thématique (Santé), UNICEF le (GT ONUSIDA), PNUD –UE (Casamance), PNUD (VIH-Sida) et UNIFEM (Genre).

Dans cette optique il me paraît également important de vous présenter la **réponse conjointe et coordonnée** que le Système a mise en place pour répondre aux inondations qui ont eu lieu au Sénégal fin août 2005 et à l'épidémie de choléra. Une visite de quatre sites, hébergeant un total de plus de 5000 sinistrés, a été effectuée en septembre par le Ministère de la Santé et l'équipe-pays. Le groupe inter-agence « Urgences » s'est réunie rapidement afin d'harmoniser les démarches et de proposer aux autorités la mise à disposition de leur expertise technique.



---

Cette même démarche a été appliquée pour des missions dans la région de **Casamance**. Plusieurs **missions conjointes des agences de l'équipe-pays** avec le Gouvernement du Sénégal ont été organisées pour rencontrer les autorités, mobiliser les différents participants et évaluer la capacité d'accueil et les ressources disponibles en vue de pouvoir accueillir d'éventuels réfugiés venant de la Guinée-Bissau vers la région de la Casamance. Les agences des Nations Unies, présentes dans la région, ont continué pendant toute l'année 2005 à exercer leur mandat respectif, tout en se préparant à toute éventualité. Ces missions ont confirmé l'approche de notre équipe-pays de voir le Sénégal dans un cadre sous-régional et régional (Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Mauritanie,...).

Pour continuer à offrir le meilleur appui possible au Sénégal dans les éventuelles situations de crises, le bureau du Coordonnateur Résident, en étroite coopération avec le PNUD et OCHA a organisé un atelier pour l'élaboration d'un **plan de contingence** pour le Sénégal. Cet atelier a vu la participation de plusieurs agences du SNU, des partenaires nationaux et d'ONGs. Des réunions d'actualisation du plan de contingence et des analyses périodiques des priorités ont été organisées pour assurer le suivi du plan. Une révision substantielle est prévue pour le premier trimestre 2006.

Dans le domaine de la lutte contre le **VIH/SIDA** au Sénégal il faudra souligner l'installation du bureau régional de l'Afrique de l'Ouest d'ONUSIDA à Dakar. Cette présence technique est d'un atout important dans la lutte que le gouvernement du Sénégal mène depuis des années sous la coordination du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) avec un succès reconnu. La baisse du taux de prévalence à 0.7% ressort des résultats de l'Enquête Démographique et Sanitaire de 2005, réalisé avec l'appui financier de l'USAID, la BM, l'UNICEF et l'UNFPA, et permet désormais au Sénégal de disposer d'indicateurs pertinents pour documenter la situation démographique et sanitaire du Sénégal au-delà des données désagrégées par sexe, âge et localité fournies par les résultats préliminaires du dernier Recensement Général de la Population et l'Habitat.

Dans le cadre de l'application de la politique des Nations Unies sur le **VIH/SIDA sur le lieu du travail**, plusieurs activités majeures ont été entreprises : (i) l'organisation d'un atelier d'orientation sur le Programme de lutte contre le VIH/SIDA par l'équipe régionale d'appui technique d'UNFPA avec la participation des points focaux VIH/SIDA de l'équipe-pays ; (ii) la mise en place d'un Groupe d'Apprentissage « Stratégie d'apprentissage des Nations Unies pour la Lutte contre le VIH/SIDA » et (iii) la réalisation d'une « enquête de base » pour répondre au mieux aux besoins réels du personnel des Nations Unies et de leurs familles.

En matière de **lutte contre la mortalité maternelle et néonatale**, l'appui des Nations-Unies a également été déterminant grâce à un protocole d'accord signé entre l'UNFPA, l'OMS et l'UNICEF, et qui a largement favorisé l'élaboration d'une feuille de route nationale budgétisée en vue d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle et néonatale.



Dans l'optique d'une **meilleure utilisation de moyens disponibles** pour les Nations Unies et dans une logique de la recherche des meilleurs coûts et de l'efficacité, en réalisant des économies d'échelle, une consultation avec les agences a été entamée en vue de faire une évaluation sur la situation des **Services Communs au Sénégal** et d'organiser un **atelier « services communs »** pour l'équipe-pays au courant du premier trimestre 2006.

Monsieur le Secrétaire Général, avant de vous présenter les grandes lignes de notre plan de travail pour 2006, j'aimerais encore vous énumérer brièvement un certain nombre d'autres activités importantes qui ont été organisées en 2005 et qui seront détaillées dans la partie deux du Rapport Annuel du Coordonnateur Résident 2005 du Sénégal : une **retraite des Chefs d'agence**, une **formation « média et communication »** à l'attention des chefs d'agence, l'organisation du **forum « Education Pour Tous (EPT) Dakar + 5 »** avec la participation des 53 Coordonnateurs EPT du continent africain, une **initiative 'genre'** qui a permis de sensibiliser des membres du Gouvernements et le personnel des Nations Unies à la budgétisation sensible au genre et à l'intégration « genre » dans la programmation, les **Journées Mondiales de la Population** autour du thème de l'Egalité de genre, le lancement officiel de la **Journée Mondiale de la liberté de la presse** en présence du Directeur Général de l'UNESCO, la **visite** du Président Joaquim Chissano, votre envoyé spécial pour la promotion de la réforme ou encore les activités du réseau suivi et évaluation.

Monsieur le Secrétaire Général, la priorité de l'équipe-pays du SNU au Sénégal pour 2006 est d'approfondir la réflexion autour de la réforme des Nations Unies et sa mise en œuvre dans nos relations avec le gouvernement du Sénégal. Ceci se traduira par un appui coordonné et conjoint des agences des Nations unies dans le suivi et l'atteinte des OMD au Sénégal.

L'équipe-pays finalisera au courant du premier trimestre 2006 son UNDAF et les différents Programmes-Pays des agences EX-COM seront soumis à leurs Conseils administratifs respectifs en Septembre 2006. La convergence entre les OMD-le DSRP-la SCA-le NEPAD et l'exercice CCA-UNDAF était une des priorités de notre travail en 2005 et sera encore d'une importance majeure pour l'année 2006.

En espérant que ces éléments vous agréent, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma très haute considération.

  
Alberic Kacou  
Coordonnateur Résident

The seal of the United Nations Office for Senegal, featuring the United Nations logo in the center, surrounded by the text "UNITED NATIONS" at the top and "DAKAR \* SENEGAL" at the bottom.